

Conférence de Sir Walter Layton sur l'unité européenne (Oxford, le 3 mars 1944)

Légende: Le 3 mars 1944, Sir Walter Layton, économiste anglais, tient une conférence à l'université d'Oxford dans laquelle il souligne les fondements d'une future unité européenne.

Source: Centre d'action pour la fédération européenne (sous la dir.). L'Europe de demain. Neuchâtel: Editions de la Baconnière, 1945. 216 p. (L'évolution du monde et des idées). page:115; 132-137.

Copyright: (c) Editions de la Baconnière

URL: http://www.cvce.eu/obj/conference_de_sir_walter_layton_sur_l_unite_europeenne_oxford_le_3_mars_1944-fr-74d15ce4-771d-4870-9ada-e72cd4c9efde.html

Date de dernière mise à jour: 25/02/2013

Conférence de Sir Walter Layton sur l'unité européenne (Oxford, le 3 mars 1944)

[...]

7. Unité européenne

Un progrès radical vers l'unité en Europe est nécessaire immédiatement après la guerre pour obtenir une paix durable. En voici brièvement quelques raisons :

1. L'anarchie politique de l'Europe a donné lieu à deux guerres mondiales. Il est indispensable, non seulement pour l'Europe mais aussi pour le monde, que cette anarchie prenne fin. Si nous cherchons à replacer les pièces du « puzzle » européen désagrégé dans leur ordre primitif en restaurant l'indépendance souveraine de tous ses Etats séparés, alors toutes les vieilles rivalités et suspensions renaîtront et, si elles peuvent se donner libre carrière avec un regain de force, elles produiront un nouveau chaos. Toute perspective d'avance constante vers un état normal sera alors indéfiniment ajournée.
2. La reconstruction sera inutilement prolongée ni elle est abandonnée aux seuls efforts individuels des pays. Elle sera beaucoup plus rapide et fondée sur des bases plus sûres si elle est effectuée en coopération.
3. Aucune solution permanente des questions de frontières en Europe n'est possible, aussi longtemps que les frontières sont les limites d'une aire de souveraineté absolue et constituent les murailles de la forteresse de chaque pays.
4. Si l'Europe revient à son régime d'avant-guerre, il n'y aura pas non plus de solution satisfaisante au problème des minorités, même si l'on emploie le moyen brutal du transfert des populations sur une vaste échelle. Ce plan, qui avise au lieu de les adoucir les divergences nationales, est absolument contraire aux tendances d'un monde qui devient toujours plus petit. La solution ne peut être facilitée qu'en conférant à chaque citoyen, en plus de ses droits nationaux, *des droits définis en tant qu'Européen*.
5. Il est essentiel que l'Europe puisse édifier sa propre sécurité interne. Au début, la paix sera garantie par l'autorité des trois grandes puissances. Mais ceci n'est qu'une mesure provisoire, tant pour l'agent de police que pour ceux qui sont sous sa surveillance. Les grandes puissances ont d'autres chats à fouetter et une Europe qui ne se garderait pas elle-même ne serait jamais réellement libre. La première tâche, c'est celle de préparer une autorité européenne à qui puisse être confiée la garde de la sécurité. La solution se trouve dans une forme de fédéralisme qui a été décrite comme « *le mot magique qui permet une combinaison entre petits pays et la sécurité des grands ainsi que l'organisation d'immenses marchés, sans aucune conquête* ».

M. Churchill, dans son discours radiodiffusé du 21 mars dernier, décrivait son idéal comme « la plus grande commune mesure possible de vie intégrée en Europe, sans pour cela détruire les caractéristiques individuelles et les traditions de ses nombreuses races anciennes et historiques ».

Les buts de la Fédération

Je ne veux pas tenter de définir ici en détail les termes de la Fédération ou Union européenne. Je mentionnerai seulement quelques-uns de ses buts :

1. *Les accords de sécurité devraient placer toutes les forces armées de l'Europe sous une autorité ou un conseil européen*. L'importance de ces forces – qui doivent être suffisantes, mais pas plus que suffisantes, à la sécurité intérieure - et les contributions des Etats membres devraient être fixées par un accord définitif. Les puissances, qui éventuellement céderont à l'Union la responsabilité de la législation et de l'ordre à travers le continent, doivent être parties dans l'accord. Ces arrangements seront, en effet, un facteur important de la sécurité mondiale aussi bien que du maintien de la paix européenne.
2. *Une Cour suprême européenne devrait être créée*. L'une de ses fonctions serait de régler toutes les

questions en suspens entre les Etats membres. Mais elle serait aussi responsable de la sauvegarde de certains droits politiques et sociaux qu'une Déclaration des Droits incluse dans l'Acte de Confédération attribuerait à l'Europe entière. Ces droits seraient fondés sur les Quatre Libertés et comprendraient le droit des minorités à employer leur langue maternelle, comme c'est le cas en Suisse. La Cour suprême et le code qu'elle renforcerait sont la sauvegarde nécessaire contre une reprise de la tyrannie en Europe.

3. Le but de l'autorité européenne en matière économique ne pourra être défini avec précision avant qu'ait eu lieu une discussion entre les Etats intéressés. Tandis qu'il serait important de ne pas mettre en danger les deux principes précédents en empiétant par trop sur le domaine économique, il serait désirable que l'autorité européenne exerce, autant que possible, un contrôle général sur le commerce entre les Etats. La surveillance de l'industrie lourde et le règlement des cartels doivent faire partie de ses attributions. Les transports, tant aériens que par rail, devraient, eux aussi, être du ressort de la Fédération. Il serait faisable et très avantageux pour l'Europe que des tâches telles que la distribution des produits alimentaires et des matières premières - qui, à la fin de la guerre, devront être assurées par les Nations Unies - puissent être transmises à la nouvelle autorité qui les continuerait. Si un projet d'Union européenne est sérieusement désiré, l'action de toutes les Nations Unies devrait être organisée de telle sorte que toutes ces tâches puissent être immédiatement remises en des mains européennes. En 1918, on espéra que les organisations interalliées créées pendant la guerre pourraient continuer en temps de paix, mais on en laissa échapper l'occasion. Nous pouvons faire mieux cette fois-ci, à condition toutefois que les plans soient prêts.

L'expérience de l'Amérique en matière de fédération n'est pas d'un modèle exactement adapté à l'Europe. Mais celle-ci peut en tirer librement parti. Toutes les nations européennes figurent dans la mosaïque que sont les Etats-Unis. L'influence des descendants européens d'outre-mer peut servir à renseigner et encourager leurs frères de l'ancien monde.

Les difficultés qu'un semblable projet rencontrera sont nombreuses et évidentes, cependant son exécution ne paraît pas entièrement irréalisable.

Sujets d'espérance

La volonté de résistance à l'Allemagne a uni les habitants des pays occupés dans un but commun qui, pendant un certain temps encore, constituera un lien. Il n'est pas étonnant que les mouvements clandestins de maints pays européens se soient déclarés fortement en faveur d'une organisation de l'Europe comme un tout.

La guerre a aussi beaucoup contribué à briser l'ancienne structure économique. Hitler a lui-même introduit par force une sorte d'unité économique. L'horreur pour les associations formées par son régime peut conduire les hommes à éviter toute innovation et à revenir aux anciennes habitudes. Il serait cependant préférable de ne pas retourner aux anciennes divisions, mais de coopérer sur une base meilleure dans notre propre intérêt.

Limites de la Fédération

Le projet devrait comprendre l'Europe tout entière, exception faite de la Russie et de la Grande-Bretagne.

Bien des gens - dont j'ai été - ont pensé autrefois qu'il serait plus aisé d'édifier par petits groupes fédérés, selon des vues moins ambitieuses. Pour ma part, je crois, à l'heure actuelle, que l'unique possibilité est de commencer immédiatement en partant de l'unité de l'Europe entière. L'un des motifs de cette opinion est que, dans de petits groupements, les problèmes locaux et les considérations personnelles jouent un trop grand rôle.

Les premiers pas vers la fédération pourraient être faits dans les zones les moins agitées du continent. Dans les régions plus difficiles, des plans partiels échoueraient. Mais, en débutant sur une plus vaste échelle, les

difficultés locales pourraient être compensées par les avantages d'une sécurité mieux garantie et par des possibilités économiques plus étendues.

Secondement, il serait beaucoup plus facile de traiter le problème de l'Allemagne dans le plan d'une Union européenne qu'en considérant celle-là comme un Etat parmi vingt-cinq. A une époque plus ou moins rapprochée, le peuple allemand devra être autorisé à entretenir des relations normales avec ses voisins. Il serait possible – à l'intérieur d'une fédération continentale - de diviser le peuple allemand en plusieurs Etats, sans le maintenir dans une sujétion économique et sans créer en lui le besoin d'anéantir une organisation qui ne comporte nulle espérance d'avenir. D'autre part, les dispositions de l'Union pourraient être telles qu'elles préviendraient plus facilement et sûrement que par n'importe quel autre plan, une renaissance de l'hégémonie allemande.

Troisièmement, une Fédération européenne rencontrerait beaucoup moins d'opposition de la part de la Russie que la fédération de plus petits groupes d'Etats. Cette dernière pourrait prendre le caractère d'une alliance anti-russe. Ceci ne pourrait être objecté à une Fédération européenne. Dans tous ses éléments constituants se trouveraient des amis de la Russie et, en même temps, les Etats de l'Europe occidentale emploieraient leur influence à prévenir les troubles qui pourraient surgir à la frontière orientale de la Fédération. De même, cette thèse ne saurait apparaître à la Russie comme entièrement négative. C'est un Russe qui a prêché l'indivisibilité de la paix. De l'absence de fédération, il pourrait résulter chaos, division et faiblesse pendant un certain temps. Mais, à la longue, cela conduirait à la lutte pour la puissance. La paix de la Russie serait éventuellement mise en danger par l'apparition d'une quelconque force dominatrice sur un continent dont la population est deux fois plus nombreuse que la sienne. Cette paix ne serait par contre jamais troublée par la renaissance et le développement d'une Europe fédérée. M. Churchill avait raison de dire, au sujet de sa proposition pour une intégration de l'Europe : « Tout ceci sera trouvé, je crois, afin de s'harmoniser avec les intérêts élevés et permanents de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis et de la Russie. »

Les trois grandes puissances comme garants

Ceci m'amène à la dernière de mes considérations sur la Fédération. Le projet nécessite davantage que l'approbation passive des trois grandes puissances, car aucune union de l'Europe n'est possible dans un prochain avenir sans leur garantie active. Elles doivent partager la responsabilité, quoique aucune des trois ne doive pour le moment faire partie de la Fédération. La paix mondiale ne serait pas obtenue si l'Europe était prise sous la protection, soit de la Russie, soit de l'Angleterre. Si ces deux puissances seules partageaient la responsabilité, à l'exclusion des Etats-Unis, cela impliquerait une séparation entre les civilisations du vieux et du nouveau monde, exclurait la plus grande puissance industrielle de ce qui ne serait en réalité qu'un groupement du reste des races blanches et nous perdriions le bénéfice de l'objectivité et de l'expérience de l'Amérique. Avec une Union sous l'égide des trois ensemble, aucun autre pays du monde ne peut craindre que l'Europe continue à être chroniquement une cause de guerre.

Et maintenant, pour terminer, un mot au sujet du déroulement des événements. Si, comme je le crois, un semblable projet constitue le moyen le plus réel et le plus pratique d'arriver à une organisation de la paix, il est de toute importance que les lignes fondamentales d'une Union européenne soient établies par une convention des peuples d'Europe eux-mêmes *avant qu'aucune paix définitive ne soit faite avec l'Allemagne*. Ceci signifie que, pendant un certain temps après la cessation des hostilités, l'Allemagne devrait être traitée conformément aux termes d'un armistice qui n'établirait d'avance ni une distribution de territoire, ni aucune condition formelle de paix. Car c'est seulement quand l'ordre aura été rétabli, que les passions se seront calmées et que la forme définitive de l'Europe apparaîtra comme un tout, que les problèmes finaux d'une paix durable pourront être résolus.

[...]